

# Fédération Autonome Départementale de la Police Municipale Hérault - Gard

Elections municipales de 2014 Quelle place pour la sécurité ?

Par Jean Michel WEISS, Secrétaire Général de la FADPM 34-30 Membre du Bureau Fédéral de la FA-FPT Membre de la Commission Consultative des Polices Municipales

™ 06.07.28.73.49 / @: jmiweiss@aol.com

### 2014 : la sécurité redevient une priorité des Français

En 2001 déjà, la sécurité était la préoccupation principale des Français juste devant le terrorisme et loin devant le chômage et l'exclusion. C'est d'ailleurs pour ce motif, que les Français estimaient que le sujet était le plus évoqué par les candidats aux élections municipales comme à l'élection présidentielle de 2002. La sécurité avait donc animé sérieusement le débat des municipales de 2001.

Pour les dernières élections municipales de 2008, les attentes des Français semblaient bien différentes. Selon un sondage réalisé par le CSA en novembre 2007, la sécurité n'arrivait qu'en 9<sup>ème</sup> position avec seulement 19 %.

Pour les prochaines municipales de mars 2014, selon un sondage réalisé par OpinionWay pour le compte de LCI et du Figaro, les impôts locaux arrivent en tête des préoccupations de 51 % des 1 050 personnes interrogées, tous bords politiques confondus. La sécurité, elle, arrive en seconde position avec 32 %, devant le développement économique et la création d'emploi ex-aequo avec le cadre de vie et l'environnement (31 %).

# La sécurité au cœur de la campagne des municipales



A **Metz** (Moselle, 124 435 hab.) la candidate Marie-Jo ZIMMERMANN a pour ambition de « faire fonctionner la police municipale 24/24 afin de lutter contre « *l'insécurité* » et non pas « *contre le sentiment qui n'existe pas* ». Elle en fait d'ailleurs sa première proposition concrète de campagne, en affirmant « que dans certains quartiers, des habitants ne se sentent pas en sécurité même en plein milieu de l'après-midi ».



Le maire sortant Dominique <u>GROS</u> et à nouveau candidat <u>défend lui</u>, sa politique de sécurité : « La délinquance a baissé de 25% en cinq ans. Avec un policier municipal pour 1 330 habitants, la ville est plus en sécurité ». Les deux rivaux se livrent à une guerre des chiffres (faits délictuels en baissent du côté de la mairie via les chiffres du Procureur de la République, de l'autre l'augmentation de 5 % des atteintes volontaires à l'intégrité physique durant l'été 2013).



A **Auch** (Gers, 23 500 hab.), il est certain que le thème de la sécurité sera au cœur des débats entre les candidats à la mairie.

Un sujet d'ailleurs évoqué, par Bruno <u>DIENOT</u> qui part sous : « La sécurité sur la ville sera l'un des sujets forts de ma campagne car Auch n'en est plus aux simples incivilités », a-t-il déclaré. Par ailleurs, « On n'envoie pas de jeunes policiers municipaux avec une bombe

lacrymogène aux devants de malfaiteurs bien armés comme l'étaient la plupart de ceux qui ont commis l'impressionnante série de braquages sur Auch », en réponse au choix pris par le maire actuel de créer une police municipale dernièrement et de ne pas l'armer.

Effectivement, la police municipale d'Auch, est opérationnelle depuis le lundi 5 janvier. Quatre agents de police municipale ont pris leurs fonctions, ils seront rejoints, dans le courant de l'année, par un cinquième agent et un responsable de service.

« Il y avait une forte attente », appuie Franck MONTAUGE,



maire actuel et à

nouveau candidat avec le soutien de : « Désormais, nous devons conforter ce dispositif dans le quotidien, le faire évoluer selon les besoins, dans le cadre d'une stratégie adaptée au territoire. » Lequel, rappelle l'édile, « qu'Auch reste dans la moyenne basse des villes comparables, en terme de délinquance ».

Pour Pierre <u>TABARIN</u>, conseiller d'opposition et candidat (sans étiquette): « Nous sommes favorables à cette police municipale que nous réclamons depuis six ans et dont nous pensons qu'elle n'a pas été mise en place assez rapidement. Nous ne sommes pas favorables aux armes à feu pour les agents car il ne faut pas développer une paranoïa source de tous les débordements verbaux. C'est un sujet important et nous souhaitons que cette police soit mise en place de manière juridiquement sécurisée pour les Auscitains ». Aussi, il veut saisir le tribunal administratif. Son objectif : s'assurer que le fait que la convention de coordination n'ait pas été préalablement soumis à l'approbation du conseil municipal n'ait pas de conséquences sur la sécurité des Auscitains. « On a en permanence des délibérations concernant des conventions, pourquoi cette convention-là est-elle signée hors délibération? ». Par ailleurs, il dénonce une précipitation électoraliste dans la manière dont cette police municipale est mise en service.

# La police municipale ... un enjeu électoral ?

Dans de nombreuses communes, la police municipale pourrait être même, un enjeu électoral majeur.



A **Avignon** (Vaucluse, 92 500 hab.), la sécurité est au cœur des programmes des différents candidats de droite comme de gauche.

C'est même Cécile <u>HELLE</u>, investie par le qui fait le constat suivant : « *Une politique cohérente de sécurité et de prévention de la délinquance n'est ni de droite ni de gauche.* Elle n'a pas vocation à stigmatiser ni à privilégier des espaces géographiques plutôt que

d'autres. [...] Et plus particulièrement à ceux des quartiers abandonnés par la majorité sortante et contraints de subir la loi de bandes installées dans le trafic. Les outils dont dispose la municipalité sont suffisants : nombre d'agents de police municipale et caméras de

vidéosurveillance. [...] Il y a urgence pour les Avignonnais à voir enfin se déployer une politique de sécurité et de prévention de la délinquance juste et efficace. » Dans son programme, elle propose notamment que la police municipale sera déployée au quotidien sur tous les quartiers de la ville et retrouvera sa fonction de proximité au service et à l'écoute de la population et des commerçants. »

Christine <u>LAGRANGE</u>, candidate malheureuse à l'investiture allait même plus loin : Recrutement d'une centaine de policiers municipaux, pour ainsi doubler les effectifs actuels. Elargir l'amplitude horaire de travail pour avoir une sécurité 24h/24 (alors qu'aujourd'hui le service est assuré de 7 h à 3 h). Un projet qu'elle avait estimé à 5 M€.

Frédéric <u>ROGIER</u>, adjoint au maire sortant, non investi par l'<u>ump</u>, part donc sans étiquette, il fait de la sécurité : « *Le thème n°1 de notre campagne* » précise-t-il. Il propose notamment : - de créer une brigade de policiers municipaux spécialement dédiée à la lutte contre les incivilités et nuisances en recrutant des policiers supplémentaire qui interviendront 24h/24 et 7j/7, - d'étendre la vidéo protection, - de rouvrir un poste de quartier.

Bernard <u>CHAUSSEGROS</u>, novice en politique mais investi lui par l' place l'emploi et la sécurité au cœur de ses préoccupations, propose lui aussi : - de mieux équiper la police municipale avec des caméras vidéo pour filmer les interventions, ce qui les rendront indiscutables grâce à ces images, - de créer un PC Mobile d'intervention rapide, qui, en cas de conflit, sera opérationnel dans n'importe quel quartier de la ville où la délinquance sévit, - de renforcer les brigades canines pour qu'elles deviennent opérationnelles jour et nuit, - de mettre en place une cartographie des zones d'insécurité permettant aux services de Police Municipale de mieux préparer ses interventions, - de créer un office de la tranquillité publique afin de favoriser la mobilisation des citoyens pour signaler les actes de vandalismes et incivilités, à l'exemple de l'office de la tranquillité de Toulouse.

### Note de Jean Michel WEISS :

Surprenant que le candidat de droite à Avignon cite en exemple la mise en place de l'office de la tranquillité de Toulouse ... mais il est vrai, et on l'a dit la sécurité n'est plus de droite ou de gauche ... nous en avons la preuve. D'autant plus surprenant que le candidat de droite à la mairie de Toulouse prend exemple lui sur Lyon et Montpellier, deux villes à gauche ...



A Toulouse (Haute Garonne, 447 500 hab.), justement, Jean-Luc

MOUDENC, candidat annonce que son programme portera essentiellement sur la sécurité. Il a annoncé qu'il voulait « doubler l'effectif de la police municipale (150 agents supplémentaires), créer des brigades d'intervention rapide et installer 200 caméras de vidéosurveillance » contre 21 actuellement. « en prenant exemple sur Lyon et Montpellier, deux municipalités socialistes ». Jean-Luc

MOUDENC ne crédite celui qui l'a battu en 2008 que d'une seule bonne idée : l'office de la tranquillité qu'il conservera en cas de victoire, « mais sous une forme plus évoluée et surtout plus opérationnelle », a-t-il indiqué. Il imagine par ailleurs un poste de commandement ouvert à tous les acteurs de la sécurité - police nationale, gendarmerie et pompiers compris - capable d'apporter une réponse adaptée à chaque appel. Jean-Luc MOUDENC promet aussi de créer des brigades d'intervention rapide qui mailleront le territoire communal et pourront opérer sur le terrain dans un délai de trois minutes. Autre nouveauté : chaque utilisateur de l'office sera systématiquement informé des suites données à son appel. L'ancien maire de Toulouse envisage également de rétablir les patrouilles de nuit des policiers municipaux supprimées par son successeur. Et de conclure : « À titre personnel, je suis pour l'armement permanent de nos agents ».

Le maire sortant Pierre <u>COHEN</u>, <u>P5"</u> LLLL <u>MRC</u>... se dit « [...] effaré par la proposition de créer des brigades d'intervention municipale, qui créerait l'ambiguïté avec la

police nationale()». Il met en avant la création de l'Office de la tranquillité, qui oriente les plaignants vers les services adaptés, et déplore la suppression de la police de proximité par la précédente majorité.



A **Colombes** (Haut de Seine, 85 300 hab.) Laurent <u>TURPIN</u> (divers droite), s'engage à recruter et à former davantage de policiers municipaux, à attacher des policiers municipaux à une zone précise, à mettre en place un commissariat de police unique pour que les polices nationale et municipale communiquent mieux, tout en gardant chacune leur commandement et leur périmètre, à une meilleure coordination entre les agents municipaux et les AVSP, et enfin veut renforcer la vidéosurveillance avec plus de caméras dans les lieux publics.

Pour Nicole GOUETA, la coupe est pleine. Pour l'ancien maire battu en 2008 : « Cela suffit ! Le Maire a un pouvoir réel sur la sécurité dans les rues. La vidéo surveillance installée en 2006 avait permis une baisse notable des incivilités, une police municipale armée et formée avait fait le reste ! Depuis l'arrivée des socialistes, aucun nouveau système de vidéoprotection n'a été déployé et la police municipale a été désarmée. On voit où cela nous a mené », dit-elle en faisant référence à des fusillades entre bandes rivales dans un quartier sensible de la ville, sur fond de règlements de comptes liés au trafic de drogue, en septembre dernier.

Précisons qu'à son arrivée à la mairie en 2008, Philippe <u>SARRE</u>, avait désarmé les policiers municipaux des armes à feu, comme promis pendant la dernière campagne. Il est à

nouveau candidat avec le soutien « Nous continuerons, de facon déterminée notre collaboration avec les services du procureur de la République et la police nationale pour contribuer à enrayer cette spirale de la délinquance et de la violence qui, du fait des agissements d'une poignée d'individus, perturbe gravement le quotidien de milliers d'habitants. » promet-il. « La commune prend toute sa part dans la politique locale de sécurité, conformément aux possibilités offertes par la Loi et au pouvoir de police confié au Maire. La commune met ainsi de nombreux outils en œuvre pour répondre à la demande de tranquillité publique. A la logique préventive, menée en partenariat et de manière globale, s'ajoutent les moyens coercitifs. Nous avons renforcé la police municipale, en augmentant les effectifs, en optimisant son organisation et en la faisant travailler en étroite collaboration avec la police nationale, mais nous l'avons aussi désarmée. Nous avons modernisé le dispositif de vidéosurveillance et les chiffres des interventions montrent notre constante vigilance. Les statistiques montrent ainsi une diminution constante de la délinquance sur la ville, même si certains faits demeurent une réalité inacceptable. Reste que la sécurité est une compétence régalienne, et l'État doit assumer cette mission. Or son désengagement est de plus en plus fort. La ville de Colombes manque aujourd'hui de policiers et le commissariat a grand besoin d'être reconstruit », précise-t-il.



A **Lyon** (Rhône, 485 000 hab.) : le candidat Michel HAVARD, assurant vouloir : « reprendre les pouvoirs du maire en matière de sécurité », a présenté une série d'engagements présents dans son « contrat avec les Lyonnais » concernant non seulement la prévention mais aussi la dissuasion.

En matière de dissuasion selon ses dires, Michel <u>HAVARD</u> a décidé, en cas de victoire, d'augmenter les effectifs de la police municipale (335 fonctionnaires actuellement) avec 100 personnes de plus d'ici les six prochaines années mais aussi de mettre en place « *une politique d'îlotage* » sur tous les arrondissements, de créer une brigade canine, de former la police municipale à être armée la nuit ou encore d'ajouter 150 caméras pour la vidéoprotection principalement dans les quartiers commerçants et les grands espaces de loisirs. « *Je n'abandonnerai pas les Lyonnais* », a-t-il assuré. Il veut également lancer d'une application "Alerte SOS" sur Smartphone. Cette dernière, en cas de déclenchement, permet une géolocalisation immédiate et l'activation des caméras de vidéoprotection avant l'envoi

d'une patrouille de police municipale ou nationale afin de porter secours à la victime. « *Nous voulons faire de Lyon la première ville de France à avoir cette alerte* », a-t-il fièrement assuré.

Le maire en place Gérard <u>COLLOMB</u>, à nouveau candidat <u>tacle</u> le programme de son adversaire et précise : « *La sécurité, bien sûr ! La surenchère non !* 

L'opposition relève une augmentation importante des délits à Lyon : FAUX ! Les chiffres de la Direction départementale de la Sécurité publique du Rhône indiquent que les faits de délinquance générale (incluant les atteintes aux biens aussi bien qu'aux personnes) ont baissé de 20% entre 2001 et 2012.

L'opposition propose de recruter 100 policiers municipaux, sans augmenter les impôts : Pas sérieux ! 100 policiers municipaux supplémentaires, c'est 5 à 6 millions d'euros de frais de fonctionnement en plus par an. Pour financer cette seule mesure, il faudrait augmenter les impôts des Lyonnais de près de deux points. Lyon dispose déjà de la 2ème Police municipale de France) structurée et formée avec 330 agents.

Une appli smartphone ? Merci, le « 17 » marche très bien.

Des policiers armés ? 15 flash-balls acquis en 2013 pour équiper les policiers municipaux intervenant en zone sensible

Installer des caméras de vidéo-protection ? 400 caméras de vidéo-protection sont actuellement déployés dans Lyon encadrées par un collège d'éthique indépendant qui permettent d'effectuer 3000 signalements et 2000 demandes d'images par an pour la la police et les autorités judiciaires. »

Son programme en matière de sécurité, semble plus modeste : « développement de la vidéo protection et de la police de proximité pour assurer la tranquillité et la sécurité de tous, Poursuite de toutes les actions pour assurer la tranquillité et la sécurité : charte de la vie nocturne, médiateurs de rue. Il défend par ailleurs son bilan : Une police municipale nombreuse et formée (330 agents), - 20 % de faits de délinquance entre 2001 et 2012 et 400 caméras de vidéoprotection implantées.



A Perpignan (Pyrénées Orientales, 119 000 hab.), aussi la sécurité est au centre des débats, des nouveaux candidats :

Le maire sortant Jean-Marc <u>PUJOL</u>, s'engage « **à assurer la délégation 'Sécurité'** durant mon mandat et à développer une collaboration étroite avec la Police nationale. Ces deux premiers engagements seront confortés par la signature d'une nouvelle

convention signée avec le Conseil local de sécurité qui permettra ainsi une présence plus forte sur le terrain de tous les services de sécurité de la ville. Mais la sécurité, c'est aussi la prévention et le rappel à l'ordre sera maintenu en mairie avec la collaboration des services de la police et de la justice. La prévention, c'est aussi le recrutement de médiateurs de rues présents de 23 h à 4 h du matin sur tous les quartiers. Une ville sûre, c'est aussi le renforcement des effectifs de la police municipale avec 60 nouveaux policiers qui viendront s'ajouter aux 105 policiers actuels et la mise en place de 150 caméras de vidéoprotection dans tous les quartiers. Enfin, je m'engage à ce que la ville participe à assurer en partie la protection des commerces avec le Smartwater. Véritable arme inoffensive, ce système, une fois enclenché, asperge les malfaiteurs et laisse ainsi une trace indélébile pendant plusieurs semaines. »

Jean <u>CODONGES</u>, pour le discours ce veut dur pour un vert : « La peur doit changer de camp. La sécurité n'est ni de droite ni de gauche : c'est un droit pour chaque citoyen quels que soient son âge, son quartier, son statut social. Je serai inflexible sur cette question car elle est fondamentale pour notre vivre ensemble et notre qualité de vie. Pour moi, la peur doit changer de camp. Cela passe par de nouveaux moyens de proximité, notamment humains, mais aussi par de nouvelles missions pour répondre concrètement aux besoins des habitants. A Perpignan, 103 fonctionnaires de police municipale et bientôt 150 caméras de vidéosurveillance, mais les statistiques sont toujours aussi alarmantes : le nombre de cambriolages ne baisse pas et les vols avec violences augmentent très

nettement. La compétence des personnels n'est pas en cause. Il manque une vision globale de la politique de sécurité sur l'ensemble de la ville. Pour garantir l'égalité de tous à la sécurité, ma première décision de maire sera la création d'un Centre de sécurité urbaine (CSU) placé sous mon autorité directe. Le CSU sera chargé de coordonner et déclencher les actions de prévention et de dissuasion de la police municipale ; de superviser les unités de vidéosurveillance ; de répondre 7j/7 et 24 h/24 aux appels des Perpignanais et signalements ; de sécuriser les abords des écoles et des commerces ; de protéger les victimes de violence. Le Centre de sécurité urbaine aura également pour compétences la gestion des risques urbains (immeubles menaçant ruine) et du plan communal de sauvegarde (protection face à une crise majeure). J'installerai également un Office de la tranquillité publique pour lutter contre les incivilités du quotidien comme le bruit, les dégradations, les conflits de voisinage ».

Jacques <u>CRESTA</u> pour le : « Un droit pour les habitants, un devoir pour la ville. La sécurité sur Perpignan est un échec. On peut même dire que la droite a organisé l'insécurité pour tenter de se légitimer au pouvoir en faisant croire que la gauche ferait moins bien. Le bilan de cette politique ? La ville est parmi les plus mal classées de France : 200 fonctionnaires de police nationale en moins avec la bénédiction des deux derniers maires ; une police municipale aux moyens pléthoriques qui n'empêchent pas les atteintes aux biens (sur le domaine public) et absente des quartiers qui en ont le plus besoin et dont les habitants sont les premières victimes. Je veux mener une politique cohérente et globale à l'échelle de la ville avec la création d'une direction de la prévention, sécurité et tranquillité. Mes principales propositions : - ouverture de cinq commissariats municipaux de quartier. création de brigades de proximité affectées à chaque quartier de la ville : - création d'un office de la tranquillité publique, joignable gratuitement 24h/24 et 7j/7, pour résoudre les problèmes d'incivilité et désamorcer les conflits de voisinage (...); - lutter contre l'insécurité par la médiation (création de postes de médiateurs de rue) et par l'amélioration de la qualité de l'espace public (propreté des rues, éclairage public, services de proximité, lutte contre les marchands de sommeil et l'insalubrité). Sur toutes ces actions et durant tout mon mandat je m'engage à venir dans chaque quartier pour rendre compte auprès de la population des actions menées et des résultats obtenus ».

Louis ALIOT, le candidat M: « La 4e ville la plus criminogène. Le rétablissement de l'ordre républicain et de la sécurité seront nos priorités absolues, seule condition à la renaissance du développement économique, du maintien d'un cadre de vie de qualité et d'une image positive à l'extérieur. Le constat : avec 104 faits constatés pour 1 000 habitants, Perpignan se classe 4ème ville de plus 100 000 habitants des plus criminogènes. Les solutions : Instaurer à la tête de la PM une véritable unité de commandement sous l'autorité du maire. Augmenter les capacités opérationnelles d'intervention de la police municipale (...). Renforcer et réorganiser cette PM afin de tendre vers une couverture 24 h/24 par la création d'une brigade de nuit (20 agents) et d'une unité de roulement de jour (36 agents). Recentrer la PM sur ses missions initiales à la fois préventives et répressives pour que disparaissent les zones de non-droit appelées pudiquement Zones de sécurité prioritaire. Lui donner des instructions claires pour lutter plus efficacement contre la petite et moyenne délinquance dans le respect du principe de tolérance zéro. Accroître la présence policière aux abords immédiats des commerces de proximité. Faire de la lutte contre la consommation et le trafic illicite de produits stupéfiants une grande cause municipale. Intervenir au niveau de la communauté de communes pour sécuriser les lignes de transport en commun par l'installation de vidéoprotection. Création d'un service d'entraide aux victimes afin de les quider dans leurs démarches (...). Développer et doter le dispositif de vidéosurveillance d'un système d'exploitation informatique performant. »

### Note de Jean Michel WEISS:

C'est la preuve que la sécurité est vraiment au cœur des débats, et la police municipale est réellement un enjeu électoral dans le scrutin de 2014. Dans de nombreuses villes, elle est même considérée comme une priorité.

## Il faut, même en matière de sécurité, justifier de son action



Alors qu'à **Melun** (Seine et Marne, 40 500 hab.), le candidat François <u>KALFON</u>, critique ouvertement l'inefficacité de l'équipe municipale sortante et de proposer le redéploiement, après évaluation, des forces nombreuses de police municipale sur le territoire de la commune et le renforcement de leur présence sur les secteurs le nécessitant expressément, de lutter contre l'économie souterraine, les cambriolages, les vols et les atteintes aux personnes, de renforcer le

lien entre la population et sa police municipale, et de développer des partenariats et actions communes entre forces de police et associations locales.

Le maire sortant Gérard MILLET, (à nouveau candidat) rétorque qu'il a fait de la sécurité : « une priorité absolue ». Il rajoute : « Chaque jour, grâce à un point que j'effectue avec la police municipale et nationale, je me tiens informé de la situation à Melun. Aucun fait ne m'échappe et je connais parfaitement les problèmes spécifiques à chaque quartier de notre ville (infractions routières, incivilités, violences, tapage, trafics, occupation de halls...). Je prends évidemment cette situation très au sérieux et c'est pourquoi je n'ai jamais hésité, malgré le contexte budgétaire très contraint que nous connaissons, à mettre les moyens pour assurer la sécurité et la tranquillité de tous les Melunais. » Et il continue : « J'ai procédé à l'élargissement des horaires de la police municipale, qui travaille désormais de 7h à 2h du matin, j'ai fait engager cette année 3 policiers municipaux supplémentaires et nous créerons de nouveaux postes l'année prochaine ; j'ai développé la vidéo-protection sur tous les quartiers de la commune avec 34 caméras déjà installées et 6 qui le seront très prochainement ; j'ai pris des arrêtés anti-mendicité et contre la consommation d'alcool et l'état d'ivresse sur la voie publique très stricts, dont les premiers résultats commencent à se faire sentir ».

Pour Denis <u>JULLEMIER</u>, qui conduit une liste dissidente (de droite et du centre) : « pour retrouver une ville sereine, il est de notre devoir de développer la police municipale, complémentaire à la police nationale ». Il s'engage notamment à recruter des policiers municipaux pour assurer une police de proximité, 7 jours sur 7, dans tous les quartiers, renforcer la vidéo protection, mettre en œuvre le dispositif Voisins Vigilants afin de lutter contre les cambriolages.



A **Nice** (Alpes-Maritimes, 345 000 hab.), les différents candidats mises énormément sur la sécurité. Ils n'hésitent pas à critiquer les actions et les déclarations des concurrents afin de justifier de leurs actions passées. Exemple, Jacques <u>PEYRAT</u> (ancien maire de Nice de 1995 à 2008), à nouveau candidat divers droite, dans un ressent communiqué attaque le maire actuel, et il crie « **au scandale électoraliste ....** ». « A la lecture de l'article du quotidien d'information Nice Matin du 26 décembre 2013 en page 6 et 7, relatif à la sécurité

des niçois, il est indiqué sur deux pages que la brigade canine, la brigade équestre, la brigade des espaces verts et la brigade environnement, auraient été créés par M. Estrosi en juin 2008 après son arrivée à la Mairie de Nice. Je m'inscris en faux contre ces affirmations qui sont totalement inexactes. En effet les dites brigades ont toutes été créés sous mon mandat de Maire et non sous celui de M. Estrosi. C'est d'ailleurs la même chose pour la brigade nautique, la brigade motocycliste, la brigade des transports urbains et les papys trafics qui assurent la sécurité des sorties d'écoles. Les délibérations du Conseil Municipal et les décisions du Comité Technique Paritaire sont là pour en attester. De plus, il en est de même pour la vidéosurveillance, le centre de supervision urbain, le contrat local de sécurité et le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance qui ont également été créés de 1995 à 2008. En matière de sécurité, la seule innovation de M. Estrosi aura été de recruter des gendarmes et des policiers nationaux pour diriger la police municipale, ce qui est une totale ineptie car la sécurité communale est un métier spécifique. Il est choquant que

M. Estrosi s'attribue la paternité de réalisations de son prédécesseur, alors que pour faire illusion, il n'a rien créé mais a seulement changé les dénominations. Je constate qu'au-delà du domaine de la sécurité, et en cette période pré-électorale, M. Estrosi a la fâcheuse tendance à s'attribuer ce que j'avais initié, lancé ou même inauguré lorsque j'étais Maire. »

### Note de Jean Michel WEISS:

Même dans une ville comme Nice, l'action du maire est sérieusement remise en cause par l'opposition. L'ancien maire n'est pas tendre avec celui qui lui a succédé dans le fauteuil.

### Une gauche décomplexée ...



C'est certainement à **Marseille** (Bouche du Rhône, 840 000 hab.) ou la gauche est certainement la plus sévère. Selon un sondage CSA publié mercredi 29 janvier, ce thème reste en effet **en tête des priorités pour 59** % des Marseillais, devant la propreté (52 %) et les impôts locaux (30 %).

Un certain consensus concernant la police municipale semble sortir de cette bataille.

Les deux principaux candidats Patrick MENNUCI, et Jean-Claude GAUDIN se rejoignent sur la volonté de « renforcer la police municipale » : 600 agents début 2018 pour le premier, et même objectif pour le second, qui prône en outre la création d'une brigade équestre (contre 315 agents en 2013 et 435 prévus en 2014).

**Autre point commun :** la création de brigades de nuit et d'antennes de police dans chaque mairie de secteur, et l'extension de la vidéo-surveillance à tous les quartiers, avec un effort plus marqué du côté UMP : 1 000 caméras d'ici fin 2014 et 2 000 en 2017, contre 300 à 350 supplémentaires côté PS. A ce jour, 335 caméras ont été installées dans le centre-ville.

Concernant l'armement l'avantage revient à Patrick <u>MENNUCI</u>. Pour lui, la police municipale doit **être armée, y compris d'armes à feu.** Une idée à laquelle Jean-Claude GAUDIN est, lui, toujours réticent. Longtemps opposé à l'armement des agents, ce dernier s'est finalement résolu à les doter, fin 2013, d'armes mais non létales (lanceurs de balles de défense flashball et pistolets à impulsion électrique).

Patrick MENNUCI est d'ailleurs très critique à l'égard du sortant, il déplore : « Le service de la police municipale a, quant à lui, connu une gestion incohérente et parsemée de conflits sociaux. En matière d'effectifs, ce service comptait jusqu'en 2012 moins de 230 policiers, une force bien inférieure à la moyenne des autres grandes villes. De plus, ces policiers étaient exclusivement déployés, jusqu'à peu, en centre-ville et non dans les différents quartiers. Le budget de fonctionnement de la police municipale est tombé de 15,06 millions d'euros en 2008 à ... 13,04 millions d'euros en 2011 ! Au mois de septembre 2013, la municipalité a décidé sous la pression des élus de gauche et en contrepartie des efforts consentis par le ministre Manuel Valls (qui a. depuis son arrivée place Beauvau, renforcé de 400 hommes les forces de sécurité marseillaises) de recruter 100 nouveaux policiers municipaux pour arriver à un total de 435. » Son programme mentionne : Les effectifs de la police municipale seront doublés et les policiers municipaux seront redéployés sur des bases nord, centre et sud afin de garantir la proximité de la police municipale sur l'ensemble du territoire Marseillais. Une direction unique regroupant la police municipale, les Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) et les gardiens de parcs sera mise en place pour assurer une plus grande efficacité de la lutte contre les incivilités. La police municipale assurera la tranquillité publique jusqu'à 20h en semaine et jusqu'à minuit le week-end. Pour remplir cette mission nocturne, elle devra donc être armée après avoir suivi la formation

requise. Le programme de vidéo-protection sera poursuivi dans les lieux où son efficacité sera garantie.

Le maire sortant et candidat Jean-Claude GAUDIN , qui à toujours considéré que la sécurité devait être l'affaire de l'Etat, n'a pas un programme très éloquent en matière de sécurité – ceci expliquant cela, peut-être. On retrouve toutefois : La police municipale sera encore renforcée avec un objectif « cible » de 600 policiers. Son armement sera adapté aux missions et son organisation territoriale sera sectorisée. Elle deviendra opérationnelle 24 heures sur 24 avec des brigades de nuit. Une section de police montée à cheval sera mise en place pour certains espaces naturels. Une Direction générale de la sécurité et de la prévention sera créée dans l'organigramme des services municipaux. Des boutons d'alerte du Centre de supervision urbaine seront installés sur les mâts des caméras de vidéosurveillance. Une antenne de police municipale sera créée dans chaque mairie de secteur.

Même le candidat d' Karim ZERIBI mentionne : « Les actes de délinquance existent et il faut tout faire pour les diminuer. Les déclarations des citoyens mettent en premier l'agressivité verbale (injures, menaces), puis les dégradations et ensuite les vols et cambriolages. C'est pourquoi, mettre Marseille en sécurité et en tranquillité nécessite d'agir à plusieurs niveaux. Nous mettrons en œuvre les mesures suivantes : un espace public pour tous, la gestion de la police municipale, une opération anti-corruption ... ».

Pour le candidat , Stéphane <u>RAVIER</u> on retrouve parmi ses propositions : Triplement des effectifs : 1 000 policiers municipaux d'ici 2020, 24h/24 – 7j/7, armés à feu. La mise en place une brigade cynophile. Un encadrement de haut niveau en plaçant à sa tête un professionnel reconnu issu de la Police nationale ou de la Gendarmerie. Création de trois postes de police municipale. 3000 caméras de vidéosurveillance... »



A Nantes (Loire Atlantique, 287 900 hab.), aussi la candidate à la mairie Johanna ROLLAND affiche un pragmatisme de gauche - celui qui plaît tant à la droite - en faisant de la sécurité un de ses principaux thèmes de campagne. « La sécurité est un bien précieux pour les gens qui n'ont rien. Je n'ai aucun complexe à faire de ce thème une priorité et je continuerai à parler de la vidéoprotection. » déclare-t-elle. « La sécurité

c'est un droit fondamental pour tous les quartiers », affirme la candidate qui articule son projet autour de quatre piliers : proximité, prévention, sécurisation de l'espace public et aide aux victimes. Elle prévoit notamment la mise en place d'un dispositif de vidéo-protection. Pas question pour elle de se laisser dépasser, même sur une thématique habituellement portée par la droite :« on peut être de gauche et proposer une politique proche et efficace ». Par ailleurs, elle veut créer un Office de la Tranquillité Publique pour faciliter les démarches simples (tapages nocturnes...) ou une Consultation Post-Traumatique pour les femmes victimes de violence.

Pour la candidate Laurence GARNIER, le constat est clair : « Totalement dépourvu d'imagination, son programme [en parlant de celui de la rivale] en la matière se résume à reprendre deux idées que j'ai mises en avant : la mise en place de la vidéoprotection à Nantes et la création d'un Office de la tranquillité publique que j'ai proposée au début de l'été. La candidate socialiste témoigne d'un vrai talent pour recycler les idées des autres! »

Pascal <u>CHIRON</u>, candidate est plus nuancée. Elle est pour une « présence humaine renforcée plutôt que vidéo-surveillance ».

Pour Christian <u>BOUCHET</u>, candidat , « La sécurité, une priorité ». Il souhaite le renforcement de la sécurité publique. Cela passe notamment par « beaucoup plus de répression », l'armement de la police municipale, le développement de la vidéo-surveillance, l'interdiction du racolage et de la mendicité.

# Même dans les petites villes la police municipale est bonne place dans les débats



Au **Grau du Roi** (Gard, 8 000 hab.) Bernard <u>LUCCIANI</u> (divers droite) envisage : une meilleure implantation géographique de la Police Municipale dans les quartiers avec des horaires adaptés à la ville et ses particularités, une augmentation significative des effectifs de la police municipale, une police mieux formée et entrainée, un meilleur équipement général et individuel des agents, et enfin la mise en place d'un système de vidéo protection moderne et efficace.

Robert <u>CRAUSTE</u>, (divers gauche) veut mettre en place : un véritable projet de sécurité, une véritable stratégie locale adaptée à la délinquance avec une police municipale rénovée et des objectifs précis, « territorialiser » la ville en trois secteurs, avec la mise en place d'ilotiers, un réseau de caméras de vidéosurveillance efficace, une unité d'intervention de policiers expérimentés. Il faut tripler les effectifs (passant de 15 à 45, donc). Il cite en exemple la commune voisine de La Grande Motte (Hérault) dirigée par Stéphan

ROSSIGNOL, Maire

Léopold ROSSO, le candidat (et maire-adjoint sortant), promet lui. Une police municipale 24h/24h, 7 jours sur 7, en priorité dans les secteurs les plus sensibles. Créer des postes de proximité, temporaires et mobiles. Développer la convention PM-Gendarmerie pour une meilleure complémentarité. Prendre des arrêtés municipaux, interdisant la consommation d'alcool et les tenues indécentes sur la voie publique hors le secteur des plages, pour renforcer les moyens d'action, et apporter une réponse systématique à toutes les incivilités, en ne banalisant aucun acte, pour ne pas donner de sentiments d'impunité. Nous devons décliner la police municipale en unité nautique. La protection des personnes et des biens c'est aussi la vidéo protection, 46 caméras reparties selon un maillage efficient préconisé par la Gendarmerie... Un programme qui ressemble aux actions conduites à La Grande Motte.



A **Le Muy** (Var, 9 000 hab.) Pour Serge <u>LAHONDES</u>, qui conduit une liste dissidente de droite : « La police municipale est un outil. Elle a une mission de prévention qui est parfois oubliée. Il faut donc en revenir à des méthodes qui ont fait leur preuve : l'utilisation d'un véhicule automobile doit être réservée à l'intervention et aux rondes de nuit. Le reste du temps, le policier doit être à pied (en VTT dans les lotissements) pour garder le contact. l'action de la Police doit être lisible et impartiale. S'il faut en venir à la répression ou à la sanction, les

mêmes règles doivent s'appliquer à tous : une contravention doit pouvoir être contestée, par écrit et pour des motifs légitimes ; mais il n'est pas normal qu'elle puisse être annulée au bon plaisir du Maire. La loi s'applique à tous, les électeurs de son bord et les autres ... La place de la régie de vidéo-surveillance est dans les locaux de la Police municipale (ce qui n'est pas le cas actuellement), pour des raisons d'efficacité. A ce propos, le maillage actuel est encore insuffisant, et il existe de larges « zones blanches » au Centre ville. »



A **Gournay** (Seine-Saint-Denis, 6 553 hab.) Le maire actuel décidé de passer la main, la police municipale a été créée en janvier dernier.

policiers municipaux, celui des caméras de vidéoprotection. Je nommerai un médiateur

spécialisé dans les rapports police-population avec un numéro unique 24h/24 et 7 jours /7. Les rondes seront rationnalisées pour que les agents soient plus visibles et plus disponibles grâce notamment à la géolocalisation des véhicules et des radios des agents.»

Pour Jean-Pierre <u>CALMETTE</u>, candidat divers droite : « Oui à une police municipale mais pas à n'importe quel coût ! Stop à une dérive sécuritaire scandaleuse ou la démagogie à une place prépondérante...Arrêtons de jouer sur un sentiment d'insécurité. Repensons à la sécurité dans un cadre objectif et constructif.»

Pour Maria <u>GENARO</u>, candidat : « Pour des raisons plus politiques que sécuritaires la municipalité sortante (sous la houlette du maire adjoint à la sécurité, aujourd'hui candidat UMP aux prochaines élections) s'est engagée dans la création d'une très coûteuse police municipale, et d'un centre de sécurité urbaine (CSU) : 2 agents municipaux de police sur un effectif de 9 personnes, 7 caméras ont été installées. Or, depuis un certain temps, une forte recrudescence des cambriolages et des agressions dans Gournay nous démontre que le système mis en place est inadapté et inefficace. Sur le budget primitif de 2013, la municipalité sortante a fait exploser le budget sur la sécurité, et pendant ce temps-là, le nombre d'infractions ne fait qu'augmenter. A l'heure actuelle, nous n'avons aucune visibilité sur son coût réel.»

Enfin pour Eric <u>SCHLEGEL</u>, candidat (sans étiquette): « Si la question de la sécurité des biens et des personnes se pose à Gournay-sur-Marne, comme ailleurs, la transformation en janvier 2014 du service de sécurité existant en une police municipale n'est autre que de la surenchère sécuritaire à des fins électorales. Pour ma part, je m'engage à renforcer les prérogatives de nos agents avec un effectif qui doit rester proportionné au nombre d'habitants et aux capacités financières de la ville. La sécurité pour mes concitoyens oui, mais le sécuritarisme non! Plutôt que de faire de la police municipale le seul thème de la campagne j'ai choisi d'intégrer la sécurité dans chaque axe de mon programme: améliorer la sécurité de nos enfants par la création d'une troisième école, assurer l'encadrement de nos adolescents au sein d'une maison pour tous, sécuriser nos déplacements en rendant les trottoirs praticables, mieux gérer les flux de circulation et le stationnement... »

#### Note de Jean Michel WEISS :

Dans les petites villes aussi, la sécurité est présente dans les programmes des différents candidats. Preuve que la sécurité représente un véritable enjeu.

# Une gauche et extrême gauche ... bien plus traditionnelles



A Chalon en Champagne (Marne, 45 500 hab.), le candidat Rudy NAMUR a des positions plus trancher puisqu'il s'oppose à un armement de la police municipale, mais entend la doter de davantage de moyens et notamment d'une brigade canine.



A Montpellier (Hérault, 250 000 hab.), c'est la candidate Muriel RESSIGUIER va même plus loin : « la police municipale sera désarmée, ses missions réévaluées vers celles d'une police de proximité, pour une présence rassurante. La vidéosurveillance sera abandonnée – il a été prouvé qu'elle ne servait à rien sur la voie publique -, les caméras en place enlevées. »



A **Colomiers** (Haute-Garonne, 35 000 hab.), le maire \_\_\_\_\_, Bernard <u>SICARD</u>, (qui ne briguera pas un troisième mandat) a toujours estimé que la police relève du seul rôle régalien de l'Etat, il n'y a donc pas de police municipale dans cette ville, la seconde du département. Il a créé dernièrement un « service de tranquillité publique » et recruté un conseiller technique pour la tranquillité publique auprès du maire. Ce dernier, - ancien commandant de police du Commissariat de Colomiers

- estime lui : « La police municipale est une illusion ».

Les trois listes déjà déclarées et opposées à celle de la majorité actuelle se sont déjà toutes prononcées pour la création d'une police municipale.

Le candidat propose de créer une police municipale qui « pourrait être armée ».

L'écologiste propose lui, de : « créer une police municipale indépendante de proximité, non armée, formée aux techniques de la médiation et complémentaire de la Police Nationale ».

Le candidat et préconise de mettre en place : « une véritable police municipale de proximité ».

### Note de Jean Michel WEISS :

Les positions de certains candidats socialistes et Front de Gauche sont d'un autre temps. Tenir de tels propos en 2014, c'est être en total décalage par rapport à la police municipale et certainement à l'attente de la population.

# Des propositions surprenantes et qui pourraient être jugées « illégales »



A **Cuers** (Var, 10 300 hab.) Armelle <u>DE PIERREFEU</u>, la candidate préconise : « Dans la ZAC : nous assurerons la protection de nos entreprises par une **Délégation de Service Public de Sécurité.** Appliquant le principe que l'impôt doit revenir au contribuable, il est normal que la commune, qui profite de l'implantation de cette ZAC, assure la protection des entreprises qui sont la cible régulière des cambrioleurs. Ainsi, plutôt

que d'immobiliser des Policiers Municipaux sur des horaires de nuit et de week end dans la ZAC, nous délèguerons cette protection à une société spécialisée qui sera au service de toutes les entreprises en termes de sécurité incendie et de sûreté contre les cambriolages et le vandalisme. ». Elle propose de remettre la police municipale au centre du dispositif sécuritaire en la dotant des moyens et des effectifs qui seront, de toute façon ; de renforcer son action de proximité : sécurité des biens et des personnes, verbalisation systématique des incivilités, disponibilité accrue ; rétablir un véritable partenariat avec la gendarmerie nationale, notamment en matière de contrôle d'identité afin de limiter la présence d'immigrés clandestins à Cuers, et de réprimer le trafic de stupéfiants.



A **Perpignan** (Pyrénées Orientales, 117 500 hab.) c'est Clotilde <u>RIPOULL</u> (sans étiquette) qui dévoile ses « cinq actions immédiates » : « *n°1 : recrutement d'un commissaire de police (ER) pour diriger et organiser la police municipale, travailler en bonne intelligence avec les services de l'Etat; n°2 : dès le mois d'avril, déploiement de la police municipale 24 h/24, grâce à la mise en place de deux brigades de nuit; n°3 : un numéro vert "Sécurité" 24 h/24 permettra de signaler les* 

problèmes et d'orienter efficacement les interventions; n°4: création en deux ans de 30 postes de policiers municipaux supplémentaires. Ils seront recrutés prioritairement parmi les Perpignanais titulaires du concours de gardien de la police municipale; n°5: mise en place

d'un "Observatoire de la tranquillité publique". Les données sécurité seront analysées pour établir un "baromètre" de la sécurité. Il permettra de mettre en évidence des signes d'une dégradation et de prendre rapidement des mesures. »



A Carcassonne (Aude, 49 500 hab.), le candidat , Jean-François <u>DARAUD</u>, propose lui la création d'une « police militaire » composée d' « anciens du 3e RPIMA » de Carcassonne. « Ce sera une force d'action et de réaction incarnée par des hommes habitués et entraînés pour ça », lâche-t-il.

### Note de Jean Michel WEISS:

Par ces trois exemples, nous avons la preuve que les candidats méconnaissent les compétences et les dispositions réglementaires en matière de sécurité publique, ou sur le statut des policiers municipaux.

### L'armement : mis en avant, avec prudence toutefois ...



A **Montélimar** (Drôme, 35 300 hab.) Franck <u>REYNIER</u> \*, députémaire sortant a annoncé lors de ses vœux à la presse qu'il souhaitait armer une partie des agents de la police municipale. Jusqu'ici opposé à doter les policiers municipaux d'une arme, il explique que « la délinquance a beaucoup évolué, de manière de plus en plus violente et lors des interpellations, c'est de plus en plus compliqué pour les policiers

municipaux. » La police municipale de Montélimar compte actuellement 32 agents et le maire estime «()moins d'une dizaine.()» pourrait être armés.



A Villeurbanne (Rhône, 137 000 hab.), le candidat June 1, Jean-Wilfried MARTIN promet lui: Un triplement des effectifs de la Police Municipale durant le mandat. 140 policiers municipaux seront à votre service en 2020, dont 40 supplémentaires dès 2014. Une police municipale 24h sur 24, 7 jours/7. La brigade agissant la nuit sera armée. Elle sera secondée par un réseau de caméras de

vidéoprotection dont nous lancerons dès 2014 la réalisation.

### Note de Jean Michel WEISS:

En 2014, l'armement fait toujours peur ... c'est bien dommage car il en dépend la sécurité des agents mais également la qualité de l'offre de coproduction de sécurité que la police municipale peut offrir.

ભા જ હા જે હા જે હા

Force est de constater que pour ce scrutin municipal la place de la police municipale est réellement importante. C'est le reflet d'un désengagement important de l'Etat. Outre la police municipale, les différents candidats abordent aussi la prévention et l'usage des nouvelles technologies comme étant des outils importants pour améliorer la sécurité des habitants. Même si certains se sont risqués à annoncer un grand nombre de recrutement de policiers municipaux, rares sont ceux qui expliquent comme ils vont financier ces emplois nouveaux.

La FADPM 34-30 aura six ans (la durée du mandat), pour vérifier si les promesses des candidats seront suivies par des actes ... mais ça, ce sera un autre débat !